SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Les objectifs du SNU

4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté

Transmettre un socle républicain

Renforcer la cohésion nationale

Développer une culture de l'engagement

Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

3 ÉTAPES CLÉS

1 Séjour de cohésion obligatoire

- **2 semaines dans une brigade de 200 jeunes**
- dans un autre département
- l'année qui suit la classe de 3e

2 Mission d'intérêt général obligatoire

- **2 semaines**
- près de chez soi
- dans l'année qui suit le séjour de cohésion

3 Engagement volontaire

- **3 mois minimum**
- dans le département de son choix
- entre 16 et 25 ans

La phase 1 : Le séjour de cohésion

Le séjour de cohésion, de 12 jours, sera organisé, dans un département autre que celui d'origine du 22 juin au 3 juillet 2020.

Les contenus du séjour de cohésion

7 THÉMATIQUES

1. Activités physiques, sportives et de cohésion
2. Autonomie, promotion de la santé, connaissance des services publics et accès aux droits
3. Citoyenneté et institutions nationales et européennes
4. Culture et patrimoine
5. Découverte de l'engagement
6. Défense, sécurité et résilience nationales
7. Développement durable et transition écologique et solidaire

\+ Point d'étape sur les compétences et l'orientation

Organisation dans les centres SNU

- Maisonnées d'une dizaine de volontaires
- Dortoirs non mixtes
- Expérience de la vie collective
- Port d'une tenue commune
- Temps dédiés à des pratiques de démocratie interne

Encadrement des volontaires

- **Gestion de groupe de jeunes (25 tuteurs)**

  1 tuteur pour encadrer 10 jeunes formant une maisonnée

- **Cadres intermédiaires (10 cadres)**

  2 cadres pour encadrer 5 maisonnées formant une compagnie de 50 jeunes

- **La direction**

  1 chef de centre + 2 adjoints pour encadrer 250 jeunes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

JEUNESSE ENGAGÉE SNU

LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dès le séjour de cohésion, les missions sont présentées et préparées dans le module Découverte de l'engagement et dans la vie quotidienne des maisonnées, au sein desquelles les jeunes peuvent élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires. Une fois le séjour de cohésion réalisé, chaque jeune effectuera une mission d'intérêt général.

Quels domaines ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.

Où ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.

Quand ?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 2 semaines hors temps scolaire.

Des exemples ?

Participation à l'animation dans une structure pour personnes âgées, contribution à un chantier de restauration du patrimoine, à l'organisation d'un événement culturel ou sportif, etc.

Et après ?

La structure d'accueil remettra à l'appelé un certificat lors d'une cérémonie en préfecture.

Bonus

Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.

La phase 3 : l'engagement volontaire

L'ENGAGEMENT

À l'issue de sa mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer à la création d'une société fraternelle et d'entraide.
Ces différentes opportunités d'engagement civil ou militaire intégreront les formes de volontariat existantes, comme l'actuel Service civique.

POUR QUI ?

Les jeunes de 16 ans à 25 ans.

DURÉE ?

De 3 mois à 1 an.

LES MISSIONS ?

Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, etc., et concernent des secteurs très variés : la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement, etc.

Constitution de la cohorte

- Mineurs âgés de 15 à 16 ans ayant achevé ou achevant leur année de seconde
- Un bilan de santé
- Une inscription à l'examen du code de la route
- Déchargé de leur JDC
- Campagne d'appel du 15 janvier au 03 avril
- Candidatures à déposer sur www.snu.gouv.fr (03 fév-03 avril)
- Recueil de l'avis des chefs d'établissements après le 03 avril
- Bilans de santé obligatoire en amont du séjour
- Validation de la cohorte avant le 18 avril
- Affectation effectuée au niveau national

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

JEUNESSE ENGAGÉE
SNU

Inscris toi au Service national universel !

Rendez-vous dès le 1er février sur le site Internet du SNU

snu.gouv.fr

Cheffe de projet SNU : Audrey Perry
05 47 47 47 58
audrey.perry@gironde.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE